



## Fruits à noyau

**N°05**  
**14/03/2019**



### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FDGDON 47**  
[e.marchesanfredonaqui@laposte.net](mailto:e.marchesanfredonaqui@laposte.net)

### Directeur de publication

Dominique GRACIET,  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Grand Sud-Ouest  
Fruits à noyau N°X  
du JJ/MM/AA »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir

### Pêcher

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Cloque** : la période de sensibilité est en cours.
- **Chancre à fusicoccum et monilia fleur** : la période de sensibilité est en cours.
- **Oïdium** : pour les variétés sensibles, le risque débute à la chute des pétales.
- **Tordeuse orientale** : le vol pourrait débiter dès la semaine prochaine.

### Prunier

- **Puceron vert** : la période d'éclosions est en cours.

### Cerisier

- **Période de floraison** : voir l'encadré « abeille » dans le paragraphe tous fruits à noyau.
- **Monilia fleur** : période de sensibilité en cours pour les variétés à débourrement précoce.

### Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges** : les premières éclosions pourraient débiter dès cette fin de semaine.



## • Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade F « fleur ouverte » (BBCH 65) pour les variétés à débourrement tardif ; stade F à G « chute des pétales » (BBCH 65 à 67) pour les variétés à débourrement précoce.



**Stade F « Fleur ouverte »**



**Stade G « Chute des pétales »**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

## • Cloque

La période de sensibilité du pêcher s'étend de l'ouverture des bourgeons à bois (stade « première pointe verte ») jusqu'à l'étalement complet des premières feuilles. Les pluies ou une hygrométrie élevée rendent le risque de contaminations possible dès lors que la température est supérieure à 7°C.

### **Evaluation du risque**

La période de sensibilité à la maladie est en cours. Les conditions douces et humides sont favorables à la maladie.

## • Chancre à fusicoccum et monilia fleur

La sensibilité du pêcher à ces maladies est maximale durant la floraison

### **Evaluation du risque**

La gestion des parcelles vis-à-vis de ces maladies est à réaliser en fonction du parasite dominant au cours de la saison précédente et des conditions climatiques.

La période à risque est en cours, les conditions douces et humides sont favorables à la maladie.

**Mesures prophylactiques :** la suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille est indispensable pour la réduction de l'inoculum.

## • Oïdium

La période de plus grande réceptivité des fruits s'étend de la chute des pétales au durcissement du noyau. Pour les variétés sensibles (variétés à peau lisse), elle débute à la chute des pétales et pour les variétés plus tolérantes, lorsque le fruit atteint 7 à 8 mm de diamètre (stade de sensibilité maximum du jeune fruit). La gestion des parcelles doit être réalisée en fonction de la sensibilité variétale.

### **Evaluation du risque**

Pour les variétés sensibles et précoces, la période de sensibilité est en cours.

## • Tordeuse orientale du pêcher

Le vol de la tordeuse orientale *Cydia molesta* débute généralement dans la dernière décade de mars.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromone sont à installer dès à présent.

**Mesures alternatives :** la gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle. La mise en place des diffuseurs de phéromones est à réaliser avant le début du vol.

Les produits de biocontrôle autorisés pour cet usage sont listés dans la Note de service DGAL/SDQP/2019-144 du 13/02/2019 consultable en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux et des fruits), le puceron vert peut être vecteur de virus.

Dès la chute des pétales, les arbres sont à surveiller afin de déceler les premiers foyers.

## Prunier

- **Stades phénologiques**

**Prunier d'Ente** : en Lot-et-Garonne, stade C2 « boutons visibles » (BBCH 55) - C3 « boutons verts séparés » (BBCH 56) à début stade D « boutons blancs » (BBCH 57) pour les parcelles les plus précoces.



Stade C2 « Boutons visibles »



Stade C3 « Boutons verts séparés »



Stade D « Boutons blancs »

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Puceron vert**

Outre les dégâts qu'il occasionne (enroulement et crispation du feuillage, déformation des rameaux), le puceron vert peut être vecteur de virus.

En parcelles de référence, les éclosions sont en cours. Les pucerons sont actuellement observés à la base des boutons floraux.

### Evaluation du risque

La période d'éclosions est en cours.

La gestion de ce ravageur avant fleur est à réaliser avant le stade D.



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

**Mesures alternatives** : Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQP/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Hoplocampe**

Ce petit hyménoptère est un ravageur occasionnel. La femelle dépose ses pontes à la base du calice des fleurs. Les larves éclosent 10 à 14 jours plus tard et pénètrent dans les jeunes fruits dont elles dévorent l'amande. Les fruits attaqués portent un petit trou régulier et chutent prématurément. Le niveau de dégâts peut être très hétérogène d'une année sur l'autre, le cycle peut parfois se réaliser sur 2 ans et les conditions de pontes et d'éclosions sont fortement liées à la climatologie de l'année.

L'importance des populations de ce ravageur peut être estimée à l'aide de pièges chromatiques blancs. Leur mise en place est à prévoir au moins une semaine avant la date de floraison.

Pour les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges sont à installer dès à présent (le seuil approximatif à partir duquel le risque de pontes est important est fixé à un total de 80 à 100 captures par piège chromatique blanc depuis le début du vol).



**Hoplocampe *Hoplocampa flava***



**Piège à hoplocampes**

(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Monilia sur fleur

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). Le monilia contamine les fleurs au niveau du pistil. Les fleurs touchées se dessèchent en restant accrochées au rameau. La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

#### **Evaluation du risque**

La période à risque débute au stade D « boutons blancs » (BBCH 57).

**Mesures prophylactiques :** La suppression des momies restées sur les arbres ainsi que des rameaux porteurs de chancres, lors de la taille, est indispensable à la réduction de l'inoculum.

## Cerisier

### • Stades phénologiques

En Lot-et-Garonne, stade B « bourgeon gonflé » (BBCH 51) - stade C « boutons visibles » (BBCH 53) ; stade D « les boutons se séparent » (BBCH 57) à stade F « fleur ouverte » » (BBCH 60) pour les variétés les plus précoces.



**Stade B « Bourgeon gonflé »**



**Stade C « Boutons visibles »**



**Stade D « Les boutons se séparent »**  
(Crédit Photos : E. Marchesan – FDGDON 47)

### • Puceron noir

Le puceron noir *Myzus cerasi* hiverne sous forme d'œufs déposés dans les anfractuosités de l'écorce. Les fondatrices apparaissent en mars-avril et vont constituer des colonies à la face inférieure des feuilles où plusieurs générations vont se succéder.

#### **Evaluation du risque**

La période à risque est en cours avec l'éclosion des fondatrices. La gestion de ce ravageur avant fleur est à réaliser avant le stade D.

**Mesures alternatives :** Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien :

<https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Monilia sur fleur**

La période de sensibilité au monilia sur fleur débute à partir du stade D « boutons blancs » (BBCH 57) et s'achève au stade G « chute des pétales » (BBCH 67). La pluie ou une forte humidité pendant la période de floraison sont favorables au développement du champignon.

**Evaluation du risque**

La période de sensibilité est en cours pour les variétés à débournement précoce.

**Mesures prophylactiques :** La suppression des momies restées sur les arbres est indispensable à la réduction de l'inoculum.

## Tous fruits à noyau

- **Acariens rouges**

Selon nos simulations réalisées à partir d'œufs d'acariens rouges placés en étuve les premières éclosions pourraient débiter à partir de cette fin de semaine.

**Mesures alternatives :** Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage Cf. Note de service DGAL/SDQPV/2019-144 du 13/02/2019 en cliquant sur ce lien : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedei/site/bo-agri/instruction-2019-144>

- **Auxiliaires**

Les auxiliaires sont encore discrets mais on peut actuellement observer la présence de petites araignées qui à cette période peuvent être prédatrices de fondatrices de pucerons et des adultes de coccinelle *Chilocorus sp* notamment sur les arbres avec présence d'encroutements de cochenilles.



**Coccinelle *Chilocorus sp***  
(Crédit Photo : E. Marchesan – FDGDON 47)

- **Sensibilité au gel**

Les seuils critiques de températures établis par espèces pour chaque stade végétatif font référence à la température à l'air libre lue au niveau du bouquet floral. Le tableau ci-après mentionne les températures susceptibles d'induire des dégâts. La présence d'eau sur la végétation avant le début du gel (pluie non ressuyée, dépôt de rosée en début de nuit) augmente la sensibilité au gel et le niveau de dégâts.

**Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques**

							
	Stade B Bourgeon gonflé	Stade C Calices visibles	Stade D Corolles visibles	Stade E Etamines visibles	Stade F Fleurs ouvertes	Stade G Chute des pétales	Stade H-I Nouaison
<b>Prunier</b>	- 5°C	- 4°C	- 3°C	- 2.8°C	- 2°C	- 1.5°C	- 0.5°C
<b>Pêcher</b>	- 4°C	- 4°C	- 3.3°C	- 2.8°C	- 2.2°C	- 1.8°C	- 1°C
<b>Abricotier</b>	- 4°C	- 4°C	- 3.5°C	- 3°C	- 2.2°C	- 0.8°C	- 0.5°C
<b>Cerisier</b>	- 5°C	- 4.5°C	- 3.5°C	- 2.2°C	- 1.7°C	- 1.1°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

## • Période de floraison

### **Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV 2018 sur les abeilles**

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « [Les abeilles butinent](#) » et la note nationale BSV « [Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !](#) » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur [www.itsap.asso.fr](http://www.itsap.asso.fr)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Prunier / Pêcher sont les suivantes :** BIP, CDA 47, CETA de Guyenne, EPLEFPA de Ste Livrade-sur-Lot, FDGDON 47, FREDON Aquitaine, SYPRUSI, SYNPPA, UCA France Prune, UPF, UPI

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).**

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*